

DECISIONS , RESOLUTIONS , RECOMMANDATIONS

DU XIII° CONGRES DE LA F.I.A.F.

A N T I B E S

18-28 Octobre 1957

DECISIONS, RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS
DU CONGRES D'ANTIBES - 1957

Compte-rendu du XIII^e Congrès de la Fédération Internationale
des Archives du Film (FIAF) du 18 au 28 Octobre 1957 à Antibes

I. PARTICIPATION

Ont participé au Congrès, les représentants des membres effectifs suivants :

- M. W. ALBERTI (Cineteca Italiana, Milan)
- M. Vladislav BANASZKIENICZ (Centralne Archiwum Filmowe, Varsovie)
- Mme Iris BARRY (Museum of Modern Art, New York)
- M. Rudolf BERNSTEIN (Staatliches Filmarchiv der DDR, Berlin)
- Mme Agnes BLEIER BRODY (Oesterreichisches Filmarchiv, Vienne)
- M. Ove BRUSENDORFF (Det Danske Filmmuseum, Copenhague)
- M. Freddy BUACHE (Cinémathèque Suisse, Lausanne)
- M. Gianni COMINCINI (Cineteca Italiana, Milan)
- M. Jan de VAAL (Het Nederlands Filmmuseum, Amsterdam)
- M. FUSTINANA-ROLAND (Cinematca Argentina, Buenos Ayres et S.O.D.R.E. Cine Arte, Montevideo)
- M. Prof. Joseph GREGOR (Oesterreichisches Filmarchiv, Vienne)
- M. Férénc HONT (Magyar Allami Filmarchiwum, Budapest)
- M. Henri LANGLOIS (Cinémathèque Française, Paris et Cinematca Nacional, Libonne)
- M. Binar LAURITZEN (Filmhistoriska Samlingarna, Stockholm)
- M. N.A. LEBEDEV (Gosfilmofond, Moscou)
- M. Jacques LEDOUX (Cinémathèque de Belgique, Bruxelles)
- M. Ernest LINDGREN (National Film Library, Londres)
- Melle M. A. PROLO (Museo del Cinema, Turin)
- M. P. E. SALES GOMES (Filmoteca Brasileira, Sao Paulo)
- M. Miroslav SVOBODA (Ceskoslovenski Statni Film, Prague)
- M. André THIRIFAYS (Cinémathèque de Belgique, Bruxelles)
- M. Jerzy TOEPLITZ (Centralne Archiwum Filmowe, Varsovie)
- M. Luis VICENS (Cinematca Colombiana, Bogota)

Se sont fait excuser les Archives du Centro Sperimentale de Rome et celles de Jugoslovenska Kinotoka de Belgrade.

Ont participé au Congrès, les représentants des membres provisoires suivants:

M. H.W. LAVIES (Deutsches Filmarchiv de Wiesbaden, reconnu membre effectif comme successeur du Deutsches Institut für Filmkunde, selon décision de la séance du 26 Octobre 1957).

M. MORRISSON (National Film Institute of Ireland, Dublin)

Ont participé au Congrès les représentants des membres correspondants suivants:

M. C.F. CUENCA (Filmoteca Nacional, Madrid)

M. Germain PUIG (Cinemateca de Cuba)

M. Bo WINGARD (Norsk Filminstitut, Oslo)

Ont participé au Congrès, les représentants des organismes associés suivants:

Mme Sonika BO (Cinémathèque Internationale du Film pour Enfants)

Mme Lotte ELSNER (Bureau International de Recherche Historique, B.I.R.H.C.)

Mme Mary MEERSON (Fédération Internationale du Film sur l'Art, F.I.F.A.)

Mme Anne PHILIPPE (Comité International du Film Ethnographique, C.I.F.E.)

ainsi que les observateurs suivants :

M. A. ALEXANDROV (Attaché de Presse, Ambassade de Bulgarie, Paris)

Mme L. BARLETTA ROLAND (Cinemateca Argentina, Buenos Ayres)

Mme Y. BIRO (Institut des Sciences du Théâtre et du Film, Budapest)

Mme CASTEL NOVITCH (Musée de la 2ème Guerre Mondiale, Lohamei Haguetath, Israël)

M. L.S. LAKE (Commonwealth National Library, Canberra)

Mme S. MALONYAI (Institut des Sciences du Théâtre et du Film, Budapest)

M. V. de MORAES (Représentant de l'Ambassade du Brésil à Paris)

M. N. MUTLAGIL (Attaché de Presse, Ambassade de Turquie à Paris)

M. D. PERLOV (Israël)

M. J. PRINET (Conservateur en Chef de la Bibliothèque Nationale, Paris)

M. R. Pereira da SILVA (Cinemateca de Museo de Arte Moderna, Rio de Janeiro)

M. A. Moniz VIANNA (Cinemateca de Museo de Arte Moderna, Rio de Janeiro)

Mme Marion MICHELLE Secrétaire Exécutif

Mardi 22 Octobre - après-midi
(Congrès)

Rapport du Magyar Allami Filmarchiwum
 Rapport du Nederlands Filmmuseum
 Rapport de la Cineteca Italiana
 Rapport du Museo del Cinema de Turin
 Rapport des Centralne Archiwum Filmowe
 Rapport de la Cinémathèque Suisse
 Rapport de Montevideo-Uruguay
 Rapport de la Ceskoslovenska Filmoteka

Mercredi 23 Octobre - matin
(Congrès)

Rapport de la Jugoslovenska Kinoteka
 Rapport du Deutsches Filmarchiv
 Rapport de la Filmhistoriska Samlingarna
 Communication de M. Langlois sur les Archives d'Iran
 Rapport du Norsk Filminstitut
 Lecture d'une lettre de Mme Catherine Duncan (membre correspondant en Belgique)
 Rapport de l'Australie
 Rapport de la Bulgarie
 Exposé de M. le Professeur-Docteur Gregor sur l'activité des Archives Autrichiennes

Mercredi 23 Octobre - après midi
(Assemblée Générale)

Compte rendu financier

- a) avis des Commissaires aux Comptes
- b) examen de la situation de trésorerie
- c) bilan financier du 1er Janvier au 31 Décembre 1956
- d) cotisations reçues au 30.9.57
- e) état des cotisations au 30.9.59

Réformes proposées par M. le Président concernant l'exercice budgétaire 1958

Mise aux voix du bilan 1956 et de l'exercice 1956-1957

Quitus

Fixation du montant de la cotisation de l'année budgétaire 1958

Montant global des recettes et des dépenses envisagées pour l'année budgétaire 1958

Achat de nouveaux meubles

Offre de M. Hont concernant la parution du Bulletin de la FIAF

Vote de reconnaissance

Communications de Mme Marion Michelle

Communications de M. le Président au sujet de la plaquette publicitaire.

Jeu'di 24 Octobre - matin
Congrès.

Rapport du Canada
Rapport de Cuba
Rapport de l'Irlande
Rapport d'Israël
Rapport de la Cinémathèque de la 2ème Guerre Mondiale
Rapport du Danske Filmmuseum
Discussion de principe sur le catalogue
Rapport de la Cinémathèque "Club Condriillon"
Pool de Circulation (1ère partie)

Jeu'di 24 Octobre - après midi
Congrès

Pool de Circulation (2ème partie)
Rapport de la Section Latino-Américaine
Rapport de la Cinemateca du Museo de Arte Moderna de Rio de Janeiro
La conservation des objets non-film par M. le Professeur Gregor

Vendredi 25 Octobre - matin
Congrès

Exposé de M. Lebedev et rapport d'activité du Gosfilmofond
Conservation des documents non-films et des films par M. Prinot

Samedi 26 Octobre - matin
Assemblée Générale

Election des nouveaux membres

- a) Norsk Film Institutt, Norvège (membre provisoire)
- b) Suomen Elokuva Arkisto, Finlande (membre correspondant)
- c) Cinemateca de Museo de Arte Moderna, Rio de Janeiro
- d) Filmoteca Nacional, Espagne (membre provisoire)

Lieu et date des Congrès 1958- 1959 :

- a) Lieu du Congrès 1958
Date du Congrès 1958
- b) Lieu et date du Congrès 1959
- c) Discussion de principe sur la date des Congrès futurs
- d) Discussion de principe sur le maintien de la décision : pas de Congrès pendant un Festival
- e) Voeux des membres de la FIAF pour le Congrès de 1960

Election du Comité Directeur (1ère partie)

- a) Discussion formelle sur la possibilité d'un changement aux statuts
- b) Adjonction au paragraphe n° 6 du Règlement

Samedi 26 Octobre - après midi
Assemblée Générale

Election du Comité Directeur

- a) Procédure de l'élection
- b) Liste des candidatures
- c) Discussion formelle pour les prochaines élections

Dimanche 27 Octobre - matin
Congrès

Rapport du Museum of Modern Art de New York par Mme Iris Barry

Aide aux Cinémathèques naissantes :

- a) Discussion de la Résolution de Dubrovnik
- b) Le tirage des copies

Aide à la Cinémathèque Brésilienne

Exposé sur la Fédération Internationale des Ciné-Clubs par M. Ledoux

Rapport de M. Ledoux sur son voyage aux U.S.A.

Dimanche 27 Octobre - après midi
Congrès

Prise de position de la F.I.A.F. au sujet de la lettre de la Fédération des Ciné-Clubs Argentins

Rapport du C.I.F.E. par Mme Anne Philippe

L'échange de films, par Mr Lindgren :

- a) Discussion du "contrat-type"
- b) Préparation de la formule à présenter au Congrès
- c) La douane

Communication au sujet de la F.I.F.A.

Rapport du B.I.R.H.C.

- a) Les 4 principes de base
- b) Programme du Colloque
- c) Ordre du jour du Colloque
- d) Composition du premier Comité Directeur
- e) Intervention de M. Gregor

Ajournement de la question de l'Institut International du Film

Lundi 28 Octobre - matin
Assemblée Générale

Clôture du Congrès

Discussion et adoption du Règlement Administratif

- a) Remarques de principe
- b) La raison d'être de ce document
- c) De la nécessité d'un Secrétaire International

Prolongation de la qualification de membres provisoires absents à l'Assemblée

- a) Japon
- b) Maroc
- c) Résultat des votes

Discussion sur l'initiative d'une Organisation Internationale pour l'organisation d'une Conférence Internationale du Musée du Cinéma à l'exposition de Bruxelles de 1958.

Intervention de M. Roland :

- a) Lettre officielle de la F.I.A.F.
- b) Collection de films à Buenos Ayres

Budget 1958 :

- a) Observations par M. Langlois
- b) Discussion

Rapport de la Filatoteca Nacional d'Espagne et admission comme membre provisoire.

Questions diverses :

- a) Pool de microfilmage de certains périodiques anciens par M. Ledoux
- b) Cinémathèques spécialisées par Melle Prolo

Clôture du Congrès.

III. ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale des membres effectifs de la F.I.A.F., en présence des membres provisoires et correspondants a adopté les procès verbaux du précédent Congrès,

- l'ordre du jour et le journal du Congrès,
- a établi la liste des responsables des commissions et rapports,
- a approuvé le rapport du Président
 - le rapport du Secrétaire Général
 - le rapport administratif du Secrétaire Exécutif,
- a approuvé les comptes de l'exercice précédent,
- a pris connaissance de la situation financière de l'exercice en cours arrêté au 1er Septembre,
- a entériné les décisions prises au cours de son mandat par le Comité Directeur sortant de charge,
- a approuvé les textes et résolutions du Congrès,
- a procédé à l'élection du nouveau Comité Directeur,
- a fixé le budget et la cotisation pour l'année 1958,
- a admis des nouveaux membres.

1) LE NOUVEAU COMITE DIRECTEUR a été élu de la manière suivante :

<u>Présidente Fondatrice</u> :	Mme Iris Barry	(USA)
<u>Président</u> :	M. Jerzy Toeplitz	(Pologne)
<u>Vice Présidents</u> :	M. Henri Langlois	(France)
	M. N.A. Lebedev	(URSS)
	M. E. Lindgren	(Grande Bretagne)
	M. P.E. Sales Gomes	(Brésil)
	M. Freddy Buache	(Suisse)
<u>Secrétaire Général</u> :		
<u>Trésorier et Secrétaire</u>		
<u>Général Adjoint</u> :	M. A. Thirifays	(Belgique)
<u>Membres</u> :	M. F. Hont	(Hongrie)
	M. M. Svoboda	(Tchécoslovaquie)
<u>Commissaires aux comptes</u> :	M. G. Commencini	(Italie, Milan)
	M. J. de Vaal	(Hollande)
	M. A.J. Roland	(Argentine)
<u>Suppléants</u> :	M. E. Lauritzen	(Suède)
	M. O. Brusendorff	(Danemark)
	Mme A. Bleier Brody	(Autriche)
	Melle M.A. Prolo	(Italie, Turin)

L'Assemblée Générale a décidé de conférer à M. Ove Brusendorff le titre de Vice Président d'Honneur.

Madame Marion Michelle a été confirmée au poste de Secrétaire Exécutif, au siège de la F.I.A.F. à Paris.

2) Les NOUVEAUX MEMBRES suivants ont été admis :

La Cinemateca Nacional du Portugal a été reçue comme membre effectif.

La Filmoteca Nacional d'Espagne et le Norsk Filminstitut de Norvège ont été agréés comme membres provisoires.

Le Suomen Elokuva Arkisto, Musée Finlandais du Film, est admis comme membre correspondant.

3) La COTISATION pour l'année 1958 a été fixée à 1.500 francs suisses correspondant à 120.000 francs français au cours du change du 1er Janvier 1957.

4) LIEU et DATE du prochain Congrès :

A la demande du représentant de la Cinémathèque Tchécoslovaque, le prochain Congrès est fixé conditionnellement à Prague. En effet, la Cinémathèque Tchécoslovaque doit tout d'abord obtenir l'accord de son Gouvernement, elle nous communiquera sa réponse définitive avant la fin de l'année 1957.

En cas de réponse négative de la part de la Tchécoslovaquie, c'est la Belgique qui accueillera le Congrès 1958.

La date en est fixée à fin Octobre 1958

Pour le Congrès de 1959, à la demande du représentant de Filmhistoriska Samlingarna, la ville de Stockholm est prévue.

5) Acceptation du projet de règlement administratif : le Congrès charge le Comité Directeur de rédiger un document complet d'une valeur légale qui puisse servir la F.I.A.F. au cours des années à venir.

IV. CONGRES

Dans son discours d'ouverture solennelle du Congrès, M. le Président Toeplitz s'est félicité de tenir ce XIII^e Congrès à Antibes et a remercié la Cinémathèque Française pour son effort d'organisation. Puis il a rendu hommage au Professeur Brichta, mort à Prague au printemps dernier.

Puis M. Langlois présente les excuses de la Cinémathèque Française qui n'a pas la possibilité de recevoir le Congrès dans le cadre prévu.

Ensuite, le Congrès passe à l'élection du Président et de 2 Vice-Présidents de séance. Sont élus M. Toeplitz, Président, et MM. Lindgren et Sales Gomes, Vice-Présidents.

Les sessions du Congrès sont alors consacrées, comme de coutume, aux rapports des membres effectifs, provisoires et correspondants, ainsi qu'aux rapports des observateurs.

Le Congrès a entendu un riche exposé de M. le Professeur Gregor, consacré aux méthodes de conservation et de catalogage des documents non films. M. Prinnet, Conservateur en Chef de la Bibliothèque Nationale de Paris, a présenté une étude très détaillée traitant de la rationalisation des systèmes de classement des documents non-films et films.

M. le Professeur Lebedev a également présenté une remarquable étude au sujet des techniques de conservation des films.

Il a été recommandé de publier dans le Bulletin les textes des Professeurs Gregor et Lebedev, de M. Prinnet, ainsi que les rapports de M. Lake d'Australie et M. Cote, du Canada.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

A la suite d'une intervention de M. Ledoux, le Congrès a adopté au sujet du microfilmage des documents, une recommandation ainsi conçue:

" Le Congrès reconnaît la grande utilité du microfilmage des documents écrits concernant le développement du cinéma, en prévoyant l'échange de ces documents microfilmés et aussi la nécessité de créer un Fonds International de documents microfilmés en déléguant le pouvoir de discuter en détail ce sujet du B.I.R.H.C. tant au point de vue de l'établissement de la liste de ces périodiques ou articles plus précieux que pour prévoir les moyens financiers et techniques de cet échange."

A la suite d'une intervention de Melle Prolo, le Congrès a voté une recommandation aux termes de laquelle :

" il est fait obligation aux cinémathèques membres spécialisées de préparer leur catalogue, leur programme de spécialisation, et de les rendre accessibles aux autres membres."

Le Congrès d'Antibes a en outre voté les recommandations suivantes :

- 1) Recommandation au Canada pour que les négatifs qui sont en train de se décomposer soient envoyés en dépôt temporaire à la National Film Archive de Londres.
- 2) Prière à Madame Sonika Bo de vouloir bien faire un rapport détaillé de son activité, de le faire ronéotyper et de l'envoyer à toutes les cinémathèques accompagné d'une liste de ses principaux films.
- 3) Recommandation adressée au Comité Directeur pour que soit repris l'examen de l'Institut du Film.
 - a) en envoyant à tous les membres du Comité Directeur les extraits des résolutions des Congrès de Vence, Varsovie et Dubrovnik.
 - b) en demandant aux membres de formuler leurs suggestions à ce sujet.
 - c) en consacrant une de ses sessions de 1958 à l'étude de cette question.
- 4) Recommandation à toutes les cinémathèques pour qu'elles envisagent de créer, dans le cadre de leurs services techniques, une section de conservation équipée d'appareils en vue de la reproduction ou de la restauration de films.
- 5) Le Congrès demande au Comité Directeur de faire toutes les études nécessaires afin d'apporter aux Statuts les adjonctions et changements qui permettront de donner aux cinémathèques la possibilité de tirer des copies aux frais coûtants payés par la Cinémathèque qui demande les copies.
- 6) Pour les échanges de films, recommandations d'ordre général préparées par le Comité Directeur sur la base du rapport de M. Lindgren. Et recommandation à toutes les archives de préparer leurs propres règlements d'échange de films, avec prière de communiquer ces règlements au Siège de la F.I.A.F.
- 7) Recommandation pour que, lors de l'expédition de films, les copies soient :
 - a) munies de la contremarque F.I.A.F.
 - b) accompagnées d'une lettre standard pour la douane
 - c) que la contremarque F.I.A.F. soit établie sur le modèle de celle de la Tchécoslovaquie.

LISTE DES DECISIONS ET RESOLUTIONS

- 1) Adjonction du paragraphe suivant au paragraphe n° 6 du Règlement Intérieur :
- " Au cas où le membre qui est absent ne délègue pas son pouvoir à l'un de ses collègues, le Comité Directeur a le droit de remplacer le membre absent par un suppléant choisi parmi les quatre suppléants élus par l'Assemblée Générale de la F.I.A.F."
- " En outre, les quatre personnes non élues ayant obtenu le plus grand nombre de voix des "viennent ensuite" peuvent assister, sur convocation du Comité Directeur, à ses délibérations, comme membres suppléants."
- " Au cas où un membre (ou plusieurs membres) du Comité Directeur absent, ne pourrait se faire représenter par un autre membre de son archive, comme prévu précédemment le suppléant (ou les suppléants) venant en tête de liste peut (ou peuvent) voter à sa (ou leur) place."
- " Cette adjonction au règlement est valable seulement pour l'année 1957-1958."
- 2) Acceptation de trois principes pour l'élection du Comité Directeur:
- a) Les membres de la Fédération déposent les candidatures et le Comité Directeur sortant de charge établit une première liste de candidats; puis, lorsque cette liste est proposée à l'Assemblée Générale, chaque membre de l'Assemblée peut y ajouter d'autres candidatures.
- b) Pour des raisons géographiques, on élit séparément les représentants de postes attribués, c'est à dire qu'avant d'élire les autres membres du Comité Directeur on réserve le poste des pays d'Amérique Latine (et probablement dans l'avenir) celui des pays Asiatiques.
- c) On élit séparément Président, Secrétaire Général et Trésorier. Au cas où parmi ces trois postes on ne trouve pas de représentant de certains territoires, le représentant de ce territoire géographique sera élu séparément.
- 3) Le Congrès vote une résolution d'aide à la Cinémathèque Brésilienne :
- a) Envoi de copies, de livres, de documents pour permettre à la Cinémathèque Brésilienne de reconstituer sa bibliothèque, son Musée, sa collection de films.
- b) Aide morale par intervention auprès des Ambassades pour faire comprendre l'intérêt que le monde entier porte à la résurrection des Archives Brésiliennes.

- c) Protestation contre les personnes qui ont assuré les trésors du Musée de Sao Paolo, mais qui n'ont pas assuré la collection de films de la Cinémathèque. (Le désastre de Sao Paolo doit servir d'avertissement à tous les membres de la F.I.A.F. qui doivent faire tous les efforts afin d'assurer leurs collections de films.
- d) Prière instante à la Cinémathèque de Rio de Janeiro d'apporter son entière collaboration à la reconstruction de la Cinémathèque Brésilienne de Sao Paolo.
- 4) Acceptation des 4 thèses de base concernant le B.I.R.H.C. :
- a) Confirmation de la décision de créer un organisme réunissant les historiens du film.
- b) Que cet organisme autonome dans son activité fasse organiquement partie de la F.I.A.F.
- c) Que cet organisme admette trois catégories de membres :
- Membres de l'Assemblée Générale de la F.I.A.F.
 - Membres des Commissions Nationales formées dans plusieurs pays
 - Membres indépendants (les Historiens de cette catégorie sont invités à titre individuel, acceptés par le B.I.R.H.C. mais confirmés en qualité de membres par l'Assemblée Générale de la F.I.A.F.).
- d) Que cet organisme possède pleins pouvoirs pour agir, mais tous ses actes ayant un caractère légal devront être confirmés par l'Assemblée Générale ou le Comité Directeur de la F.I.A.F.
- 5) a) Lecture des projets et adoption des règlements du B.I.R.H.C.
- b) Désignation par l'Assemblée Générale des membres du premier Comité Directeur du B.I.R.H.C.
- c) Election par l'Assemblée plénière de M. le Professeur Gregor comme Président, et de Melles Eisner et Prolo comme secrétaires généraux.
- 6) Décision de mettre à jour le catalogue général de la F.I.A.F. et remerciements à M. Lindgren qui veut bien accepter de poursuivre son travail dans ce domaine.
- 7) Acceptation du principe du pool de circulation et création d'une sous commission chargée de présenter un rapport relatif à la mise en activité de ce pool. Cette commission comprend les représentants des archives d'Autriche, de la République Fédérale Allemande, de la France, de la Hongrie, de la Pologne, de la Suisse, de la Tchécoslovaquie.

- 8) En principe, la F.I.A.F. n'organisera pas son Congrès à l'occasion d'un Festival du Film; cependant, il est décidé que cette position de principe ne concerne que les festivals européens : la F.I.A.F. étant disposée, au contraire, à accepter de réunir son Congrès à l'occasion d'un Festival extra-européen.
- 9) Décision de soutenir les jeunes archives et les cinémathèques naissantes :
- a) par des dons,
 - b) par des prêts illimités,
 - c) par l'utilisation du Pool de Circulation.

-:-:-:-